



AG Target+ USD

Perspective d'un rendement
potentiellement attrayant !

Droit au remboursement au terme, après 8 ans et 1 mois, d'au moins 100 % de votre investissement net en dollars américains (USD), sauf en cas de faillite ou risque de faillite de BNP Paribas Fortis Funding (LU)² et/ou de BNP Paribas Fortis SA³



AG Target+ USD

Best Performance 2027/2

Exposition de la prime nette via une EMTN¹ chez BNP Paribas Fortis Funding (LU)² et garantie par BNP Paribas Fortis SA³

Période de souscription :
du 25 mars au 30 avril 2019 inclus

¹ [EMTN : XS1955167157, Series 176]. Vous trouverez de plus amples informations concernant l'EMTN dans les Final Terms, disponibles gratuitement chez votre intermédiaire.

Les investisseurs particuliers n'ont pas accès à l'Euro Medium Term Note (EMTN). Il s'agit d'une émission obligataire structurée à moyen terme, libellée dans ce cas-ci en USD. Les actifs des primes nettes sont intégralement investis dans une EMTN émise par BNP Paribas Fortis Funding (LU). Tous les versements et engagements liés à l'EMTN sont pleinement et inconditionnellement garantis par BNP Paribas Fortis SA. La compagnie d'assurances n'est pas responsable d'une éventuelle faillite de l'émetteur de l'EMTN dans laquelle il a placé ses primes nettes. Les éventuelles conséquences sont à la charge du preneur d'assurance de l'AG Target+ USD liée à ce fonds.

² L'émetteur est BNP Paribas Fortis Funding (BP2F), une filiale luxembourgeoise de BNP Paribas Fortis SA.

³ Le garant est BNP Paribas Fortis SA, la garantie s'applique uniquement en cas d'éventuelle défaillance de l'émetteur. Rating de BNP Paribas Fortis SA : A2 (stable outlook) chez Moody's, A (positive outlook) chez Standard & Poor's et A+ (stable outlook) chez Fitch. Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation.

AG Target+ USD

Best Performance 2027/2

Exposition de la prime nette via une EMTN¹ chez BNP Paribas Fortis Funding [LU]² et garantie par BNP Paribas Fortis SA³

Souscription limitée du 25 mars au 30 avril 2019.

Combinez haut potentiel de rendement et protection à 100 % du capital en USD !

Quelle est la meilleure stratégie pour bien investir ? Miser sur la prudence et les obligations ? Ou choisir des actifs plus risqués au potentiel plus élevé comme les actions ? Rester en Europe, ou explorer les marchés étrangers comme ceux des États-Unis ou du Japon ?

Avec AG Target+ USD Best Performance 2027/2, vous n'avez pas à choisir. Cette assurance-vie individuelle de type placement [branche 23] d'AG Insurance suit l'évolution de 3 profils d'investissement différents [défensif, neutre et dynamique]. Au terme, en plus de votre prime nette investie, vous récoltez 100 % de la plus-value éventuelle du profil ayant le mieux presté !

En outre, le fonds AG Target+ USD Best Performance 2027/2 est exprimé en USD, ce qui peut en faire un outil intéressant pour encore mieux **diversifier son portefeuille** en y ajoutant une assurance-placement libellée en USD.

Le dollar US : une alternative

La différence de taux actuelle entre les États-Unis (USD) et la Belgique (EUR) est historiquement élevée. Dès lors, ces tarifs plus favorables sur le marché américain créent, pour les mêmes indices sous-jacents, de meilleures conditions pour les produits en USD par rapport à ceux en EUR. Il est donc possible de garantir une **protection à 100 % du capital en USD**, sauf faillite ou risque de faillite de BNP Paribas Fortis Funding [LU] et BNP Paribas Fortis SA, tout en offrant la perspective d'un **potentiel de rendement plus élevé**.

Risque lié au taux de change ?

Si vous investissez dans un fonds en USD, vous vous exposez, au-delà du risque classique lié au placement, à un risque de change si vous décidez de convertir votre capital de dollars américains en euros. Si l'euro s'apprécie par rapport au dollar au terme, le rendement final en euros diminuera. Une dépréciation de l'euro par rapport au dollar aurait en revanche l'effet inverse.

Le 7 mars 2019, 1 euro valait 1,13 USD

Pour obtenir une prime de 2 500 USD à ce taux de change, vous devriez payer 2 212,39 EUR (hors frais et taxes). Grâce à la garantie de capital à 100 % en USD, vous récupérez au terme au moins 100 % de votre placement initial. Dans cet exemple, vous récupérez donc 2 500 USD au terme. Vous pouvez ensuite choisir le moment de la conversion. Si vous convertissez ce montant en euros à l'échéance, les scénarios suivants peuvent se produire :

- Si l'euro s'apprécie de 15 % à l'échéance par rapport au dollar vous recevez 1 923,82 EUR. La valeur de votre capital en euros aura par conséquent diminué de 13,04 %.
- Si l'euro se déprécie de 15 % à l'échéance par rapport au dollar, vous recevez 2 602,81 EUR. La valeur de votre capital en euros aura par conséquent augmenté de 17,65 %.

Aucune garantie ne peut être donnée quant à l'évolution future du dollar américain.



Source : Bloomberg (données jusqu'au 7 mars 2019 inclus)



Surfez sur l'évolution d'indices réputés d'actions et obligations internationales

AG Target+ USD Best Performance 2027/2 vise un rendement plus élevé en suivant trois profils d'investissement [défensif, neutre et dynamique]. Chaque profil est pondéré dans un panier de 4 valeurs sous-jacentes exposées aux classes d'actifs suivantes : obligations européennes, actions européennes, actions américaines et actions japonaises.

Au terme, vous percevez 100 % de la plus-value éventuelle du profil le plus performant. Votre prime nette investie bénéficie donc du potentiel d'actifs risqués tels que des actions japonaises, tout en bénéficiant d'une protection à 100 % de votre investissement net en USD, sauf faillite ou risque de faillite de BNP Paribas Fortis Funding (LU) et BNP Paribas Fortis SA¹.

Assurance-placement (branche 23) d'AG Insurance

- Horizon de placement : 8 ans et 1 mois
- Remboursement minimal de 100 % de la prime nette investie en USD
- Pas de précompte mobilier [sous réserve de modifications ultérieures]
- Taxe sur la prime de 2 %
- Période de souscription : du 25/03/2019 au 30/04/2019 inclus
- Votre intermédiaire doit vérifier si ce produit vous correspond*.

* Si votre intermédiaire vous recommande un produit dans le cadre d'un conseil en investissement, il devra évaluer si ce produit est adéquat en tenant compte de vos connaissances et de votre expérience de ce produit, de vos objectifs d'investissement et de votre situation financière.

AG Target+ USD Best Performance 2027/2 : un placement fait pour vous ?

Vous voulez :

- Investir au moins **2 500 USD** (hors taxe et frais d'entrée) ?
- Un horizon de placement de **8 ans et 1 mois** ?
- Un placement dont le rendement est certes incertain, mais qui protège votre **prime nette à 100 % au terme** [prime versée hors taxe et frais d'entrée] en USD, sauf faillite ou risque de faillite de BNP Paribas Fortis ?
- Suivre une stratégie dont les résultats dépendent de **plusieurs actifs** tels que des obligations européennes, des actions européennes et mondiales ?

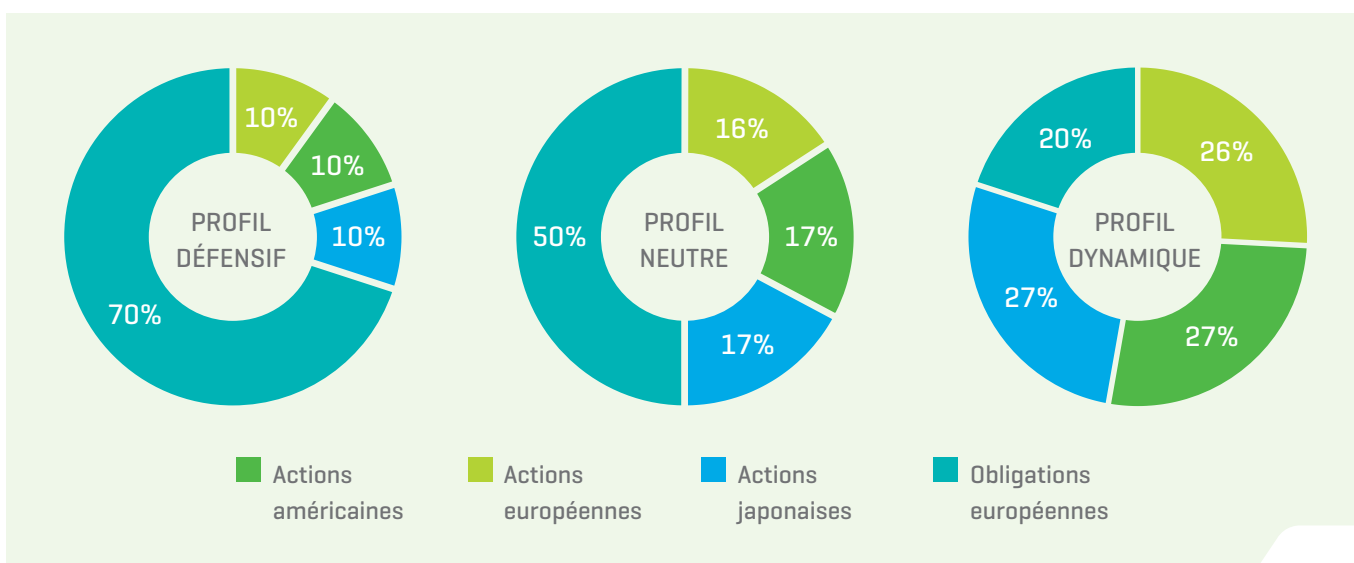
Si c'est le cas, AG Target+ USD Best Performance 2027/2 peut être une bonne solution pour vous.

¹ Consultez la rubrique « Quels sont les risques de cette assurance-placement ? ».

Large diversification des actifs sous-jacents

Une bonne diversification de votre portefeuille contribue à augmenter le rendement potentiel et diminue l'exposition au risque. La composition de tels portefeuilles demande habituellement d'avoir un patrimoine conséquent et une bonne connaissance des marchés financiers.

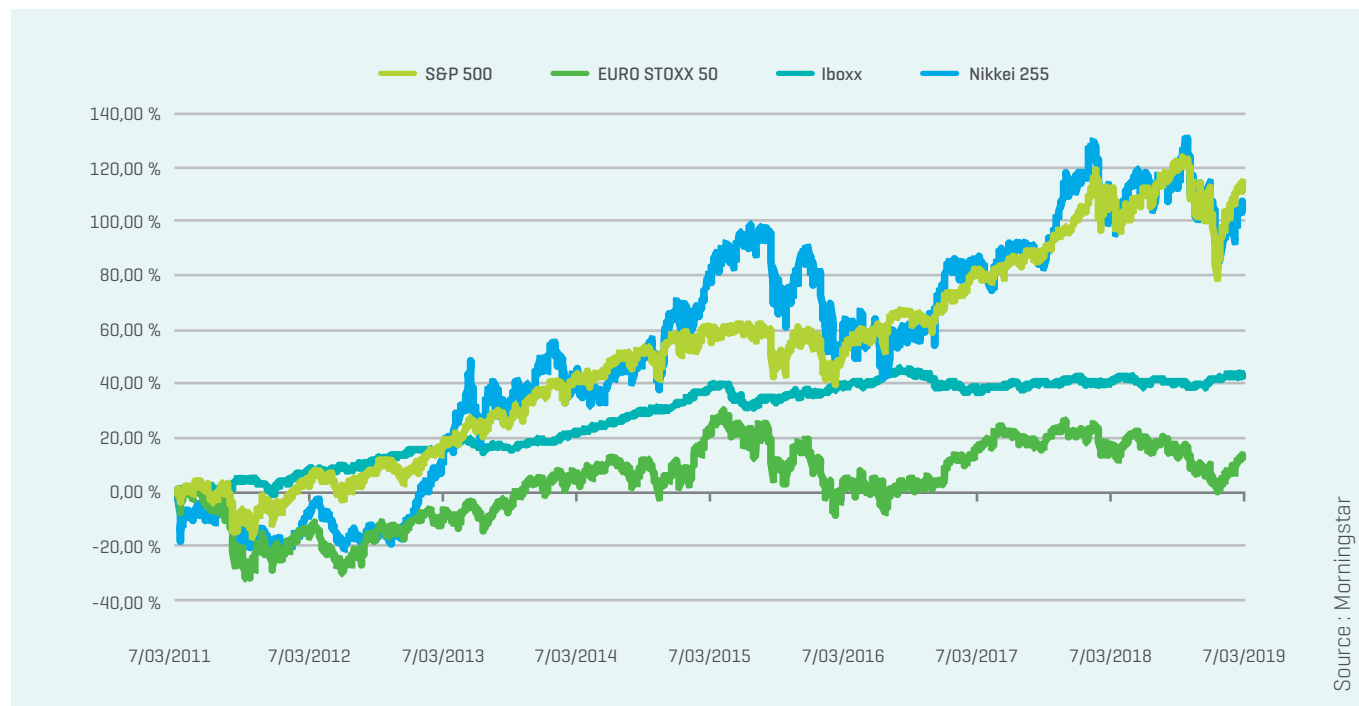
Avec AG Target+ USD Best Performance 2027/2, vous profitez de la performance d'indices d'obligations et d'actions européennes et mondiales réputés, dès 2 500 USD [hors taxe et frais d'entrée].



Classes d'actifs	Actifs	Valeurs sous-jacentes
Obligations européennes	Obligations d'État de la Zone Euro	iBoxx Euro Sovereigns Eurozone Index [QW1A] Vous pouvez suivre l'évolution de cet indice sur : https://companies.bnpparibasfortis.be/docs/default-source/isdafix/iboxx.pdf ou dans le rapport mensuel du fonds publié sur www.aginsurance.be .
Actions européennes	50 principales « blue chips » [grosses Capitalisations boursières] de la Zone Euro	EURO STOXX 50 Price Index [SX5E] Vous pouvez suivre l'évolution de cet indice sur : https://www.stoxx.com/index-details?symbol=SX5E&stoxxindex=sx5e&searchTerm=Blue+Chip ou dans le rapport mensuel du fonds publié sur www.aginsurance.be .
Actions américaines	500 grandes sociétés cotées sur les bourses américaines	S&P 500 Price Index [SPX] Vous pouvez suivre l'évolution de cet indice sur : https://www.bloomberg.com/quote/SPX:IND ou dans le rapport mensuel du fonds publié sur www.aginsurance.be .
Actions japonaises	225 grandes sociétés cotées sur les bourses japonaises	Nikkei 225 Price index [NKY] Vous pouvez suivre l'évolution de cet indice sur : https://www.bloomberg.com/quote/NKY:IND ou dans le rapport mensuel du fonds publié sur www.aginsurance.be .

Les indices EURO STOXX 50 Price index, S&P 500 Price Index et Nikkei 225 Price Index sont des indices « price ». L'indice de type « Price » signifie que les dividendes, distribués par les sociétés qui composent l'indice, ne sont pas réinvestis dans l'indice. Ils n'influencent donc pas directement la valeur de l'indice.

Evolution des valeurs sous-jacentes au cours des 8 dernières années :



Ces rendements bruts du passé n'offrent aucune garantie quant aux performances futures.

Vous profitez automatiquement du profil le plus performant

Avec AG Target+ USD Best Performance 2027/2, vous savez dès maintenant qu'au terme, vous aurez suivi le profil le plus performant des 3 [défensif, neutre ou dynamique]. **Au terme, vous recevez 100 % de la prestation du profil le plus performant.**

Comment détermine-t-on le rendement ?

Au terme du contrat, la plus-value éventuelle est déterminée en trois étapes :

1. Valeur initiale de chaque profil

Le 17/05/2019, le niveau des quatre valeurs sous-jacentes est fixé. La différence par rapport à cette valeur déterminera la plus-value au terme. Pour chaque profil, la valeur initiale est fixée à 100.

2. Prestation finale de chaque profil

La prestation finale est déterminée sur base de l'évolution de chaque profil entre sa valeur initiale et sa valeur au terme, avec :

- Valeur initiale = cours de clôture au 17/05/2019.
- Valeur au terme = moyenne des clôtures de 25 dates prédéfinies, réparties mensuellement du 30/05/2025 au 28/05/2027.

3. Définition de la plus-value

- Si l'évolution entre la valeur initiale et la valeur au terme du meilleur profil est positive, vous percevez :

$$\begin{array}{c}
 \mathbf{100\%} \\
 \text{de la prime nette investie en USD} \\
 \text{[hors taxe et frais d'entrée]} \\
 + \\
 \mathbf{100\%} \\
 \text{de l'évolution positive du meilleur profil}
 \end{array}$$

- Si l'évolution entre la valeur initiale et la valeur au terme du meilleur profil est négative, vous percevez :

$$\begin{array}{c}
 \mathbf{\text{Minimum } 100\%} \\
 \text{de la prime nette investie en USD} \\
 \text{[hors taxe et frais d'entrée]}
 \end{array}$$

Exemples du mode de calcul de la plus-value

Ces exemples fictifs, donnés à titre purement illustratif du mode de calcul de la plus-value éventuelle, ne donnent aucune garantie ni aucune indication quant à la performance future réelle d'AG Target+ USD Best Performance 2027/2.

Valeur initiale du profil = 100	Exemple négatif			Exemple neutre			Exemple positif		
	Défensif	Neutre	Dynamique	Défensif	Neutre	Dynamique	Défensif	Neutre	Dynamique
Valeur au terme ¹	98,82	95,10	89,56	110,09	114,26	124	120,18	128,52	148
Rendement au terme	-1,18 %	-4,90 %	-10,44 %	10,09 %	14,26 %	24,00 %	20,18 %	28,52 %	48,00 %
Plus-value attribuée = 100 % de la meilleure prestation	Aucun profil n'enregistre une évolution positive. Aucune plus-value n'est attribuée.			100 % x 24,00 % = 24,00 %			100 % x 48,00 % = 48,00 %		
Le bénéficiaire reçoit au terme	100 % de sa prime nette investie ² en USD, mais sans plus-value. Ce qui correspond à un rendement actuariel en USD de -0,42 % ³			100 % de sa prime nette investie ² en USD + une plus-value de 24,00 %. Ce qui correspond à un rendement actuariel en USD de 2,26 % ³			100 % de sa prime nette investie ² en USD + une plus-value de 48,00 %. Ce qui correspond à un rendement actuariel en USD de 4,52 % ³		

¹ La valeur finale de chaque profil est calculée sur la base de la prestation de chaque sous-jacent, elle-même égale à la moyenne de 25 observations mensuelles relevées à des dates prédéfinies, réparties entre le 30/05/2025 et le 28/05/2027.

² Hors taxe et frais d'entrée.

³ Hors taxe, frais d'entrée inclus.

Des scénarios de performance sont présentés dans le document d'informations clés lié à ce fonds, disponible sur le site <https://www.aginsurance.be/Retail/fr/epargne-et-placements/placements/Pages/ag-target-usd.aspx> (cliquez sur "Conditions générales et infos légales"). Fournis par AG Insurance, ces scénarios sont calculés selon une méthodologie imposée par la nouvelle réglementation PRIIPS (Règlement UE n° 1286/2014).

Qu'en est-il du risque lié au taux de change ?

Le rendement en euro peut être sensible aux fluctuations du taux de change. Dans le tableau ci-dessous, nous avons associé chacun des trois scénarios décrits ci-dessus à un scénario de change positif, neutre et négatif à l'échéance du contrat – si vous convertissez immédiatement vos avoirs USD en euros. Vous êtes libre de choisir le moment pour convertir vos avoirs.

Attention : afin d'illustrer la dynamique, nous employons des exemples fictifs – ils n'offrent aucune garantie ou indication quant au versement à l'échéance ou aux performances futures.

Rendement actuariel en EUR au 17/06/2027	Niveau final* AG Target+ USD Best Performance 2027/2 au terme		
	Exemple négatif	Exemple neutre	Exemple positif
Basé sur les exemples ci-dessus	0,00 %	+24,00 %	+48,00 %
Appréciation de +15% de l'EUR par rapport au USD au terme	-2,13 %	0,51 %	2,73 %
Pas de dépréciation, ni d'appréciation de l'EUR par rapport au USD au terme	-0,42 %	2,26 %	4,52 %
Dépréciation de -15% de l'EUR par rapport au USD au terme	1,60 %	4,34 %	6,65 %

* Où le niveau final est égal à la moyenne des 25 dernières observations mensuelles des sous-jacents.

Fiscalité

Toutes les taxes appliquées dans le cadre du contrat AG Target+ USD Best Performance 2027/2 sont **calculées et exprimées en USD**.

- L'assureur ne prélève pas de précompte mobilier.
- En cas de décès de l'assuré, le capital versé au bénéficiaire du contrat sera en principe soumis à des droits de succession.
- Le régime fiscal dépend des circonstances individuelles et est appliqué sous réserve de modifications futures.
- Une taxe de 2 % est due sur les opérations d'assurance, calculée sur la prime, frais d'entrée inclus [preneur d'assurance = personne physique ayant sa résidence habituelle en Belgique].
- Aucun avantage fiscal n'est accordé sur les primes versées.

Quels sont les risques de cette assurance-placement (branche 23) ?

- **Risque de change** : cette assurance-vie individuelle (branche 23) est exprimée en dollars américains. Autrement dit, il se peut que vous receviez à l'échéance un montant en USD qui – converti en euros – est inférieur au montant investi au départ en euros. Ce risque est même plus important pour les investisseurs sans compte libellé en USD : dans ce cas, le capital versé et l'éventuelle plus-value peuvent être automatiquement convertis en euros.
- **Risque de crédit** : le paiement minimum de 100 % de la prime nette investie en USD au terme se fait par une EMTN de primes nettes chez BNP Paribas Fortis Funding (LU) et garantie par BNP Paribas Fortis SA. AG Insurance SA ne répond pas de la défaillance éventuelle de l'émetteur et/ou du garant. En cas de faillite ou de risque de faillite de l'émetteur et/ou du garant de l'EMTN, vous vous exposez donc au risque de ne pas récupérer entièrement votre capital au terme. Si, selon la législation en matière de redressement ou de résolution des établissements de crédit, l'autorité de résolution venait à établir la défaillance avérée ou prévisible du dépositaire, elle pourrait prendre des mesures de renflouement interne [« bail in »] impactant l'EMTN. Par conséquent, l'investisseur s'expose au risque de ne pas récupérer, partiellement ou totalement, son capital à l'échéance.
- **Risque de liquidité** : dans des circonstances exceptionnelles (telles que décrites dans le règlement de gestion), la liquidation des unités du fonds pourrait être retardée ou suspendue.
- **Risque de fluctuation de la valeur pendant la durée du contrat** : la valeur d'unité n'est jamais garantie. Elle dépend de l'évolution de la valeur de l'actif sous-jacent, des taux d'intérêt et de la volatilité. Vous assumez donc à tout moment le risque financier dans son entièreté. La valeur d'unité peut être aussi bien supérieure qu'inférieure à la valeur initiale, avant l'échéance. Par conséquent, vous devez être conscient qu'en cas de rachat éventuel avant terme, il se peut que vous ne récupériez pas l'intégralité de votre prime nette investie en USD.
- **Faillite de l'assureur** : les actifs du fonds lié au contrat d'assurance-vie souscrit par le preneur d'assurance font l'objet par gestion distincte d'un patrimoine spécial géré séparément au sein des actifs de l'assureur. En cas de faillite de l'assureur, ce patrimoine est réservé prioritairement à l'exécution des engagements envers les preneurs d'assurance et/ou bénéficiaires concernés.

Caractéristiques techniques

Description

AG Target+ USD Best Performance 2027/2 est une assurance-vie individuelle (branche 23) d'AG Insurance liée à un fonds d'investissement.

Parties concernées :

- Assuré = le preneur d'assurance.
- Assureur = AG Insurance SA.
- Bénéficiaire en cas de vie de l'assuré = au choix.
- Bénéficiaire en cas de décès de l'assuré = au choix.

Souscription

Période de souscription : du 25 mars au 30 avril 2019 inclus [sauf clôture anticipée].
Pas de versement supplémentaire possible.

Date ultime de paiement : 6 mai 2019.

Investissement net : minimum 2 500 USD [hors taxe et frais d'entrée].

Valeur d'unité : 100 USD, à la constitution du fonds le 17/05/2019. La valeur d'unité est calculée mensuellement, le premier jour ouvrable bancaire du mois. Vous avez toujours la possibilité de demander cette valeur d'unité à votre intermédiaire. Elle est également publiée sur www.aginsurance.be.

Frais et taxes

Tous les frais sont calculés et exprimés en USD

Tous les frais relatifs au contrat AG Target+ USD Best Performance 2027/2 doivent être traités en USD.

Frais inclus dans le prix d'émission, liés à la structuration et à la gestion du fonds :

Frais uniques de structuration : 2,07 % du montant nominal souscrit.

Frais de gestion : maximum 1,60 % de la valeur nominale du fonds, sur base annuelle, en ce comprise une indemnité pour l'assureur. Si des rachats d'unités sont effectués pendant la durée de vie du fonds, cette valeur nominale est réduite proportionnellement. Ces frais sont directement imputés dans la valeur d'unité du fonds. Un exemple illustrant l'incidence des frais d'entrée, des frais uniques de structuration, des frais de gestion et des autres coûts récurrents sur le rendement est repris dans le Document d'informations clés. Des frais de transaction en cas de vente avant l'échéance sont également possibles [en particulier des frais de sortie de 0,50 %]. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la brochure « Tarification des principales opérations sur titres » disponible gratuitement sur www.bnpparibasfortis.be/tarifs > Frais et taxes.

Frais non inclus dans le prix d'émission :

Frais d'entrée : maximum 3,50 %, en supplément de la prime nette.

Frais de sortie :

- Pas de frais de sortie au terme, ni en cas de décès.
- L'indemnité de rachat s'élève à 1 % de la valeur de rachat théorique du contrat. Aucune indemnité de rachat n'est due si le rachat prend effet au cours de la dernière année précédant le terme du contrat. Aucune indemnité n'est due en cas de résiliation dans les 30 jours qui suivent l'entrée en vigueur du contrat. Pas de possibilité de rachat partiel.

Frais liés au versement de la prime :

Le paiement de la prime doit être effectué en USD, **via un paiement ou un virement international**. Vous pouvez généralement le faire via un compte à vue en EUR, ou via un compte à vue libellé en USD. Dans ce cadre, veuillez prendre contact avec votre organisme bancaire si nécessaire.

Toutes les primes sont versées sur le numéro de compte BE70 0017 8273 6425, en mentionnant le numéro d'adhésion du contrat dans la communication structurée. Une prime périodique n'est pas possible.

Frais au versement [en cas de rachat ou à l'échéance] :

La perception des avoirs n'est soumise à aucun frais.

Attention : pour que le remboursement ait effectivement lieu, vous devez disposer d'un compte à vue exprimé en USD. Si ce n'est pas le cas, il se peut que votre banque transmette les fonds en euros, et ceci de façon automatique, frais de change inclus. N'hésitez pas à demander plus d'informations concernant ce sujet à votre agence bancaire.

Fiscalité

Les aspects fiscaux de ce placement sont repris dans cette brochure, sous la rubrique « Fiscalité ».

Garanties

Garanties en cas de vie : un capital en USD, égal au nombre total d'unités du fonds détenues, multiplié par la valeur de l'unité en USD au terme.

Garanties en cas de décès : prime nette investie en USD jusqu'à la date de constitution du fonds et, ensuite, nombre d'unités du fonds détenues multiplié par la valeur de l'unité en USD.

Rendement

Il n'y a pas de rendement garanti au terme. Le rendement au terme dépend de la plus-value réalisée par le fonds AG Target+ USD Best Performance 2027/2. Dans l'intervalle, la valeur du fonds peut fluctuer en fonction des évolutions sur les marchés financiers.

Aucune participation bénéficiaire n'est octroyée. La valeur d'une unité dépend des actifs sous-jacents et n'est jamais garantie. Le risque financier est entièrement et à tout moment supporté par le preneur d'assurance.

Fonds AG Target+ USD Best Performance 2027/2 :

- Date de constitution du fonds : 17/05/2019
- Date d'échéance du fonds : 17/06/2027
- Objectif du fonds : au terme, paiement de la prime nette investie (hors taxe et frais d'entrée) à concurrence de 100 % minimum et réalisation d'une éventuelle plus-value égale à 100 % de la meilleure évolution positive parmi les évolutions des 3 profils d'investissement distincts.
- Le paiement minimal au terme est garanti par un investissement dans une EMTN dont les actifs sous-jacents se composent notamment de produits dérivés. Une EMTN est une émission d'obligation à moyen terme, dans ce cas-ci exprimée en USD. Les actifs des primes nettes sont intégralement investis dans l'EMTN émise par BNP Paribas Fortis Funding (LU). Tous les paiements et les engagements liés à l'EMTN sont intégralement et inconditionnellement garantis par BNP Paribas Fortis SA. AG Insurance SA n'est pas responsable d'un éventuel défaut de l'émetteur et/ou du garant de l'EMTN dans laquelle les primes nettes ont été placées. Les conséquences éventuelles sont entièrement à la charge du preneur d'assurance AG Target+ USD associé à ce fonds.
- Valeur initiale de l'indice : cours de clôture du 17 mai 2019.
- Valeur finale de l'indice : moyenne arithmétique des 25 performances de l'indice à 25 dates d'observation, mensuellement réparties entre le 30/05/2025 et le 28/05/2027.
- Indicateur de risque : l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

AG Insurance se réserve le droit, en cas de circonstances exceptionnelles, de liquider le fonds AG Target+ USD Best Performance 2027/2 avant le terme prévu, ainsi que de modifier totalement ou partiellement le règlement de gestion. Vous trouverez de plus amples informations sur cette éventualité et ses conséquences possibles pour le preneur d'assurance dans le règlement de gestion.



AG Target+ USD

Best Performance 2027/2

AG Target+ vous intéresse ?

Contactez votre courtier. Ensemble, vous définirez si AG Target+ USD Best Performance 2027/2 est une assurance-placement qui correspond à votre profil, pour faire le meilleur choix !

Votre courtier

AG Target+ USD est une assurance-vie individuelle [branche 23] d'AG Insurance, entreprise d'assurance belge, soumise au droit belge et liée à un fonds d'investissement.

Ce document constitue une information générale. Pour une description détaillée des caractéristiques et des frais de ce produit, consultez les Conditions générales de l'AG Target+ USD ainsi que le Document d'informations clés et le règlement de gestion du fonds AG Target+ USD Best Performance 2027/2. Ces documents, dont l'investisseur est tenu de prendre connaissance avant toute décision d'investissement, sont disponibles gratuitement chez votre courtier ou sur www.aginsurance.be.

Les investisseurs potentiels sont également invités à prendre connaissance du prospectus de base du 5 juin 2018 et de ses **suppléments** datés du 9 août 2018, du 25 septembre 2018, du 22 novembre 2018 et du 20 février 2019, ainsi que des Final Terms de l'EMTN sous-jacent (disponibles gratuitement chez votre courtier ou sur <https://rates-globalmarkets.bnpparibas.com/gm/public/LegalDocs.aspx>).

Pour toute question ou problème, vous pouvez vous adresser en premier lieu à votre intermédiaire. Toute plainte liée aux produits peut être adressée à AG Insurance s.a., service Gestion des Plaintes (customercomplaints@aginsurance.be ou tél +32 (0)2 664 02 00), Bd. E. Jacqmain 53 à B-1000 Bruxelles. Si la solution proposée par AG Insurance ne vous apporte pas satisfaction, vous pouvez soumettre le différend à l'Ombudsman des Assurances (info@ombudsman.as), Square de Meeûs 35 à B-1000 Bruxelles, www.ombudsman.as.



Votre Courtier Votre meilleure Assurance

AG Insurance sa – Bd. E. Jacqmain 53, B-1000 Bruxelles – RPM Brussel – TVA BE 0404.494.849
www.aginsurance.be – Tél. +32(0)2 664 81 11

Entreprise d'assurance belge agréée sous code 0079, sous le contrôle de la Banque nationale de Belgique, Bd. de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles

Éditeur responsable: Pieter Van Schuylenbergh